

FICHE INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS

Le vendredi 10 mai 2024 (lendemain du jeudi de l'ascension) sera un jour vaqué (sans école) pour tous les enfants. Les accueils périscolaires fonctionneront en mode « vacances » et tous les enfants seront regroupés à l'école Pasteur.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 19 AVRIL 2024

HORAIRE D'ACCUEIL ET DE SORTIE DES ENFANTS : 7h30-9h30 et 17h00 -19h00

Votre facture est établie sur la base de vos réservations et non de la présence de votre (vos) enfant(s) au tarif vacances.¹

ACCUEIL UNIQUE SUR LE SITE PASTEUR

Tous les enfants seront accueillis sur les centres de loisirs Pasteur maternelle et élémentaire, place Claude Lalet.

¹ sauf fourniture, sous délai de 10 jours, de l'un des justificatifs suivants : modification de planning professionnel à l'initiative de l'employeur ou certificat médical.

INSCRIPTION

Nom et prénom(s) du Responsable légal _____

NOM et Prénom(s)	ECOLE FREQUENTEE	ELEMENTAIRE	MATERNELLE
1			
2			
3			
4			

Date : _____

Signature :

Imprimé à remettre au plus tard le vendredi 19 avril 2024 :

- au service Affaires générales – 1bis, avenue Foch – ouverture du lundi au vendredi (sauf lundi matin) de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h / vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h / samedi matin de 8h30 à 12h00
- possibilité d'inscription en ligne – www.ville-montmorency.fr/ rubrique démarches en ligne
- aucune inscription par voie postale ou par courriel ne sera acceptée